

Etude Socio-économique de Base
PROJET «Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle
dans les pays arabes sous les conditions de changement climatique » Phase III
Octobre 2019

L'objectif principal de l'étude est la caractérisation socio-économique et environnementale qui vise à étudier les systèmes de production agricole dans la zone du projet et l'analyse des diverses contraintes liées à ces systèmes. L'enquête socioéconomique de base a été menée sur un échantillon de 150 exploitations réparties principalement dans les communes de la plupart des zones céréalières de la wilaya de Sidi Bel Abbès (75 exploitations) et d'Ain-Temouchent (75 exploitations).

Les résultats de l'enquête ont montré que la céréaliculture est la spéculation la plus importante. Elle est pratiquée par des agriculteurs possédant une superficie moyenne de 41 ha pour la wilaya d'Ain-Temouchent et 44 ha pour Sidi Bel Abbès.

La rotation la plus dominante au niveau de cette zone est céréale /jachère, suivie par la rotation céréale /légumineuses alimentaires. Les agriculteurs pratiquent un labour profond avec le passage d'une charrue à soc effectué juste après la récolte pour la plus part des agriculteurs enquêtés. Suivie par les façons superficielles qui consistent en un ou deux passages de cover-crop ; un passage de herse et un roulage qui sont réalisés juste avant le semis, pour une bonne préparation du lit de semence.

Le TSP 46% est l'engrais de fond le plus utilisé pour les céréales et les légumes secs à une dose qui varie de 50 kg/ha à 200kg/ha selon l'espèce, 90% de l'échantillon apporte la fumure de fond pour les céréales avant le semis. Tandis que l'engrais de couverture est assuré par environ 90% des agriculteurs, par l'utilisation de l'urée 46%.

Le semis au niveau des deux wilayas est mécanisé. Il est effectué au mois de novembre pour les céréales et au mois de janvier pour les légumineuses alimentaires. Par contre le semis direct n'est pas pratiqué dans la zone du projet en raison du manque de technicité, de sensibilisation et de moyens spécifique à savoir le semoir du semis direct.

La semence certifiée des céréales est utilisée par 42% de l'échantillon total enquêté à une dose de 200kg/ha, pour les légumes secs, elle est utilisée par 34% seulement à une dose de 80kg/ha au niveau des deux wilayas.

L'irrigation d'appoint est pratiquée chez une minorité des exploitations (28 %), pour le traitement contre les maladies la grande majorité des exploitations enquêtées soit 84% ne traitent pas leurs parcelles de céréales et de légumes sec ou ils se justifient par le coût élevé des produits phytosanitaires.

La récolte se fait avec la moissonneuse batteuse. Celles des céréales sont effectuées en début juin et entre début et fin juillet pour les légumineuses alimentaires, dont la plus grande part est livrée aux CCLS.

La majorité des agriculteurs enquêtés ont affirmé la rentabilité de leurs exploitations malgré toutes les contraintes soulevées, à savoir le prix élevé du matériel agricole, du carburant ainsi que celui de la semence, et le manque de main d'œuvre agricole.